

Mairie de SAINT-GERMAIN-DES-PRES  
Canton : ISLE-LOUE-AUVEZERE  
Arrondissement : NONTRON  
Département : DORDOGNE

### CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2021

Nombre d'élus :  
En exercice : 11  
Présents : 11  
Absent(s) : 00  
Procurations : 00  
Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-un,  
Le 14 mai 2021 à 20 heures 30 minutes,  
Le Conseil municipal de la commune de Saint-Germain-des-Prés,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur  
Jean-Pierre VALENTIN, Maire,

**Présents** : MM. VALENTIN, DUTEIL, TEILLET, GRANDCHAMP,  
ESCLAVARD, MOREAU, MORTESSAGNE, REBEYROL, Mmes BELOT, FARAND,  
POUYADOU.

**Absent(s)** : Néant.

**Procurations(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Maryse POUYADOU.

Début de séance : 20 h 40

#### ORDRE DU JOUR :

- **Délégation au Maire pour encaissement des chèques bancaires ;**
- **Devis renouvellement de l'équipement informatique ;**
- **Devis travaux chemin rural du Maupas ;**
- **Demande de Fonds d'équipement des communes (F.E.C.) ;**
- **Questions diverses.**

#### **1°) Délégation au Maire pour encaissement des chèques bancaires :**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'établir une délibération l'autorisant à encaisser les chèques établis au nom de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à encaisser les chèques de remboursement (assurances, etc ...) destinés au budget communal, pour la durée du mandat actuel.

Contre : 00  
Pour : 11  
Abstention : 00

## 2°) Devis renouvellement de l'équipement informatique :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée des devis concernant le matériel informatique dans l'éventualité de télétravail (protections des données) :

- Soit renouvellement du PC de la mairie avec reconditionnement de l'ancien,
- Soit achat d'un ordinateur portable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter la décision à une séance ultérieure.

Contre : 00

Pour : 11

Abstention : 00

## 3°) Devis travaux chemin rural du Maupas :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée des devis de l'entreprise Thierry PERTUIT en prévision de travaux de remise en état des chemins du Maupas, et du Pont du Chat :

- travaux sur le chemin du Maupas : 3.510,00 €/HT soit 4.212,00 €/TTC ;
- travaux au Pont du Chat 7.450,25 €/HT soit 8.940,30 €/TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande à recevoir un devis pour des travaux de goudronnage sur le chemin du Pont du Chat, et décide par suite de reporter la validation éventuelle de devis à une séance ultérieure.

Contre : 00

Pour : 11

Abstention : 00

## 4°) Demande de Fonds d'équipement des communes (F.E.C.):

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le devis reçu de Manutan collectivités, pour équipement en matériel extérieur de l'école.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le projet d'achat de matériel d'équipement extérieur pour l'école de Saint Germain des Prés,
- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Départemental, une subvention au titre du FEC (Fonds départemental d'aide à l'équipement des Communes),
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer auprès du Conseil départemental de la Dordogne le dossier de demande de subvention nécessaire et pour signer tout acte à intervenir,
- d'approuver le plan de financement suivant (sous réserve de la décision du Département) :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Montant H.T. :	2.493,45 €	
F.E.C. :		620,00 €
T.V.A. :	498,69 €	
Autofinancement :		2.372,14 €
Total TTC :	<u>2.992,14 €</u>	<u>2.992,14 €</u>

Contre : 00

Pour : 11

Abstention : 00

#### **8°) Questions diverses :**

- Organisation des déchets du cimetière : il est proposé de démolir le cabanon et installer, à la place de celui-ci, une benne et un container afin de procéder au tri (pots, déchets verts, ...);
- Demande d'enlèvement des meubles dans l'atelier municipal ;
- Problème du gué au Moulin de la Morenchie (interdiction de traverser le gué par des véhicules à moteur) ;
- Présentation d'un devis pour remplacement des volets du bâtiment de la mairie (12.000 € TTC) ; il est proposé de repeindre les volets. Un devis doit être demandé par Monsieur Patrick DUTEIL.
- Présentation de devis pour portail du nouveau cimetière ;
- Courriers de Monsieur Jean-Jacques MOREAU et Madame Laurence REY pour l'acquisition de chemin ruraux.

Fin de séance : 23 h 05.